



Concours de recrutement des formateurs d'adultes

Session 2025



LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse



Responsables:

- Kevin Zeches Chef de la Direction générale des Ressources humaines
- Sandra Carelli Chef adjointe du Service des Ressources humaines
- Roxane Deiskes Chef de division des cellules ES

Gestionnaires du concours:

- Estéban Delaporte
- Ariane Ersfeld
- Paulo Micucci

Adresse de contact: concours.fa@men.lu

Introduction



- > Inscription dans les différentes carrières:
 - Groupe de traitement A1 → Bachelor et Master
 - Groupe de traitement A2 → Bachelor
 - Groupe de traitement B1 → Brevet de maîtrise

- > Les trois étapes du concours:
 - 1. La démarche administrative
 - 2. Les épreuves préliminaires
 - 3. Les épreuves de classement



> Les conditions d'admission:

- Formateur d'adultes en enseignement théorique A1:
 - Bachelor en lien avec la spécialité et un Master quelconque
 - Master en lien avec la spécialité et un Bachelor quelconque
 - Bachelor en lien avec la spécialité et un Master en « sciences de l'éducation »
 - Diplôme universitaire étranger en lien avec la spécialité,
 sanctionnant des études de 4 années au moins



- Formateur d'adultes en enseignement technique A2:
 - Bachelor en lien avec la spécialité
 - Diplôme universitaire étranger en lien avec la spécialité,
 sanctionnant des études de 3 ans au moins
- Formateur d'adultes en enseignement pratique B1
 - Brevet de maîtrise en lien avec la spécialité



- Pour les diplômes universitaires:
 - L'inscription au registre des titres se fait au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MESR)

https://guichet.public.lu/fr/entreprises/creation-developpement/projet-creation/diplomes/inscription-registre-titres.html

 Une inscription au registre des titres n'est pas requise pour les candidats ayant une homologation



- > Pour les brevets de maîtrise:
 - L'équivalence du brevet de maîtrise étranger se fait au Service de la Reconnaissance des diplômes (MENJE)

https://guichet.public.lu/fr/citoyens/enseignement-formation/enseignement-postprimaire/jeune-recemment-arrive-pays/reconnaissance-etudes/reconnaissance-equivalence-diplome.html





L'inscription au registre des titres (Bachelor et Master) n'est pas requise pour les diplômes universitaires établis par un institut du BENELUX, reconnu par le MESR

http://www.mesr.public.lu/enssup/registre des titres/index.html



- Les épreuves:
 - Allemand: écrit et oral
 - Français: écrit et oral
 - Luxembourgeois: écrit et oral
- Matériel de support personnel:
 - Dictionnaire mono- ou bilingue ou grammaire
 - Supports électroniques sont <u>interdits</u>
- Calendrier de la session actuelle:
 - Épreuves écrites:
 - Allemand: 17 mars 2025 (de 8h30 à 10h30) à l'Institut national des langues
 - Français: 17 mars 2025 (de 11h00 à 13h00) à l'Institut national des langues
 - Luxembourgeois: 17 mars 2025 (de 14h00 à 16h00) à l'Institut national des langues
 - Épreuves orales:
 - − 18 − 21 mars 2025 à l'INL (convocation personnelle par courriel, date exacte à définir)



> Les dispenses:

- Réussite à une ou plusieurs épreuves préliminaires du concours de recrutement du personnel de l'enseignement secondaire ou de formateur d'adultes
- Pour l'allemand et le français:
 - Diplôme d'enseignement supérieur d'au moins 2 ans à temps plein dans un pays ou une région de langue allemande ou française
 - Diplôme d'enseignement supérieur du système d'enseignement supérieur luxembourgeois si le diplôme certifie des programmes d'études organisés majoritairement en langue allemande ou française
 - Brevet de maîtrise
 - Certificat de compétences conformément au Cadre européen:
 - -> groupe de traitement A1 et A2: niveau de compétence C1
 - -> groupe de traitement B1: niveau de compétence B1



- Pour le luxembourgeois:
 - Certificats justifiant une scolarité d'au moins de 13 ans dans le système d'enseignement luxembourgeois
 - Certificat luxembourgeois de fin d'études secondaires
 - Brevet de maîtrise
 - Certificat de compétences conformément au Cadre européen:
 - -> groupe de traitement A1 et A2: niveau de compétence C1
 - -> groupe de traitement B1: niveau de compétence B1





Pour être dispensé d'une langue, il faut que les pièces justificatives se trouvent dans le dossier électronique avant les épreuves linguistiques



> Remarques:

Pas de dispense:

- » Sur base de la nationalité
- » Pour la réussite aux épreuves préliminaires du concours de l'Enseignement fondamental ou des chargés de l'enseignement fondamental ou secondaire

2. Les épreuves de classement



- > Conditions d'admission:
 - Réussite aux épreuves préliminaires
 - Dossier électronique complet:
 - » Diplômes et inscriptions
 - » Brevet de maîtrise (et équivalence si brevet étranger)



Date clôture: 11 avril 2025



2. Les épreuves de classement



- Calendrier de la session actuelle:
- Épreuves de classement:
 - 1^{re} épreuve écrite: 22 avril 2025 à partir de 13h30 à l'INL
 - 2^e épreuve écrite : 23 avril 2025 à partir de 13h30 à l'INL
 - Communication des résultats de la partie écrite: 30 avril 2025 (au plus tard)
 - Épreuves orales: du 12 mai au 4 juin 2025 (date et lieu exacte à définir, hors vacances scolaires)

!!!!ATTENTION !!!!

Impossible de se présenter à plusieurs spécialités. (même date pour toutes épreuves de classement (spécialité)

Choix à faire et à communiquer au Service ressources humaines <u>concours.fa@men.lu jusqu'au</u> <u>21/03/2025 au plus tard !!!</u>

Entrée en service (début stage): 1er septembre 2025